LA VIE COURANTE

LE « HOME STEAD » EN SUEDE

Le « Journal officiel » publie les renseignements suivants :

Le 2 mai, les Chambres ont discuté et voté une loi dont le but est d'arrêter dans la mesure du possible le courant qui, chaque année, porte des milliers d'ouvriers à aller chercher fortune en Amérique, en fournissant à ces ouvriers les moyens de se procurer soit une maison d'habitation avec jardin potager, soit une petite exploitation agricole suffisante pour y faire vivre l'agriculteur et sa famille sans l'aide de domestiques.

A cet effet, une somme de 10.000 couronnes sera prélevée sur le fonds d'assurances ouvrières (lequel atteindra à la fin de l'année le chiffre de 15 millions de couronnes) et constituera de 1905 à 1910 un fonds distinct qui permettra de consentir des prêts destinés à l'établissement de petites propriétés.

Tout ouvrier, non pas dénué de ressources mais peu fortuné, vivant du travail de ses mains, jouissant de ses droits civiques et âgé de vingt-cinq à trente ans pourra, s'il est sujet Suédois, obtenir de l'Etat un prêt soit pour se procurer une exploitation agricole d'une valeur maximum de 5.000 couronnes, soit pour devenir propriétaire d'une maison d'habitation valant au plus 3.000 couronnes. Les sommes ainsi prêtées représenteront dans le premier cas les cinq sixièmes de la valeur de l'immeuble au maximum et les deux tiers au minimum; dans le second cas, les deux cinquièmes de cette valeur.

Les intérêts de ces emprunts sont fixés à 3.6 %.

La moitié du prêt sera remboursable par annuités s'élevant pour les propriétés agricoles à 6 % et pour les maisons d'habitation à 7 % du capital amortissable. Les annuités ne devront commencer à être payées que trois ans après l'emprunt. Jusque là l'emprunteur ne devra que les intérêts de la somme. L'autre moitié du capital prêté sera payable dans les cinq années qui suivront l'extinction de la dette amortissable.

Ces emprunts se feront par l'entremise des sociétés d'économie rurale, de certaines associations et de sociétés par actions (contre une indemnité de 1/2 % du capital prêté) ayant un but d'utilité publique.

En échange des emprunts contractés par elles, les sociétés d'économie rurale déposeront des reconnaissances. Les autres intermédiaires devront, en outre, fournir des garanties. Toutefois une garantie composée exclusivement d'hypothèques sur les propriétés « home stead » ne sera pas considérée comme suffisante pas plus que les cautions fournies par d'autres que par les communes.

Les intermédiaires sont chargés de contrôler l'emploi des sommes prêtées et dont ils sont responsables vis-à-vis de l'Etat. Ils ne délivreront le montant des prêts qu'après signature d'un contrat en règle.

Si le payement des annuités ou de l'assurance contre l'incendie est négligé, si l'emprunteur ne conforme pas sa construction au plan prescrit ou s'il laisse la terre en friche, le contrat peut être dénoncé par le prêteur. Il en est de même si la propriété a passé par voie de vente ou autrement à une autre personne. Exception est faite toutefois : 1° pour les propriétés léguées à un époux survivant, à un héritier direct ou à l'un et à l'autre comme bien indivis ; 2° pour les propriétés transférées à quelque autre personne remplissant les conditions voulues pour obtenir un prêt dans les conditions indiquées ci-dessus.

Enfin, pour que l'Etat puisse exercer son contrôle sur les intermédiaires, chaque contrat sera soumis au gouverneur de la province lequel l'examinera et en fera l'objet d'un rapport à l'administration de l'agriculture. Au cas où les intermédiaires se montreraient négligents dans l'exution des dispositions prescrites ou dans le versement des intérêts et annuités dus pour les sommes qui leur seront fournies, le roi a le droit d'annuler la totalité du prêt fait aux intermédiaires.

Telles sont les principales dispositions de cette loi dont l'application est de nature à améliorer le sort d'une certaine catégorie d'ouvriers des villes et des campagnes en leur procurant une aisance relative et à restreindre par suite l'émigration qui, bien qu'en décroissance sensible depuis 1894, enlève encore chaque année au pays 2 % environ de ses habitants, lesquels, pour la plupart, vont grossir la population suédoise, déjà considérable, des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

CHEMIN DE FER DU NORD

Modifications au service des trains. — 1. A partir du premier juillet 1904, les modifications suivantes seront apportées au service des trains : *Lille-Tourcoing.* — Les trains numéros 2589 partant de Lille pour Tourcoing à 12 heures 12 soir et 2544 partant de Tourcoing pour Lille à 5 h. 11 desserviront Croix-Wasquehal.

Roubaix - Wattrelos, Wattrelos, Herseaux. — Les trains numéros 4670 Etat belge 2636 Nord, qui part actuellement de Herseaux à 12 h. 42, et 2637 Nord-4677 Etat belge, qui part actuellement de Roubaix-Wattrelos à 10 h. 15, seront retardés de 11 minutes entre Herseaux et Roubaix-Wattrelos et vice-versa.

Amiens-Boulogne. — Le train numéro 13 partant d'Amiens à 2 h. 05 du soir, desservira la halte de Saint-Josse du premier juillet jusqu'au 30 septembre 1904.

2. A partir du 2 juillet et jusqu'au 27 août 1904 :

Valenciennes-Lille. — A partir du 2 juillet et jusqu'au 27 août 1904 inclus, un nouveau train de voyageurs première, deuxième et troisième classes, sera mis en marches à titre d'essai les samedis et veilles de fêtes entre Valenciennes et Lille ; ce train qui sera en correspondance à Lille avec le train express numéro 2247 se dirigeant vers Hazebrouck, suivra entre Valenciennes et Lille l'horaire ci-dessous :

Valenciennes, départ à 4 h. 40 soir ; Saint-Amand 4 h. 54 ; Orchies, 5 h. 08 ; Templeuve, 5 h. 18 ; trains correspondants : Lille, départ, 5 40 ; Dunkerque, arrivée 6 55 ; Calais, arrivée, 7 56, soir.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Ecole des Maîtres Ouvriers Mineurs de Douai

Les examens à l'Ecole des Maître Ouvriers Mineurs de Douai auront lieu du 5 au 10 août prochain. Les candidats doivent adresser avant le premier août leur demande au Sous-Préfet de leur arrondissement, qui désignera l'examinateur devant lequel ils doivent subir l'examen préalable.

Les candidats doivent avoir 18 ans au moins, être familiarisés par un stage de dix-huit mois avec la pratique du métier de mineur et posséder une bonne instruction primaire.

Les candidats admissibles en recevront avis vers le 15 septembre. Ils devront se rendre à Douai pour subir devant une commission spéciale, l'examen définitif qui aura lieu les 10, 11 et 12 octobre.

Livres et Journaux

POLEMIQUE ET HISTOIRE

Sous ce titre, M. Aulard, professeur à la Sorbonne, vient de publier un volume d'études, de conférences, d'articles de journaux sur les principales questions qui sont à l'ordre du jour de l'opinion. Ce volume se divise en trois parties : 1° *Questions politiques, sociales, historiques ;* 2° *Questions religieuses ;* 3° *Questions d'enseignement.*

On remarquera, dans la première partie, une défintion du patriotisme selon les idées modernes, une polémique avec le Docteur Mœmmar sur l'Alsace-Lorraine et la révision du Traité de Francfort ; dans la seconde partie, des vues sur le Concordat, sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, sur la politique de Pie X ; dans la troisième partie, des études très documentées sur l'enseignement des Assomptionnistes et sur celui des Frères des Ecoles chrétiennes.

Ce qui fait l'originalité de *Polémique et Histoire* (un volume 400 pages, prix : 3 fr. 50, ou 3 parties séparées à 1 fr. 25, Edouard Cornély et Cie, Editeurs, 101, rue de Vaugirard, Paris), c'est que l'auteur a voulu y appliquer à la polémique les procédés de la méthode historique et qu'il y défend la cause de la République laïque et démocratique en historien impartial, par les seules armes de la vérité. Les instituteurs, les conférenciers des œuvres post-scolaires, les professeurs des universités populaires, trouveront dans ce volume des sujets et des canevas de conférences sur les questions du jour, et surtout sur la question, plus actuelle que jamais, des rapports de l'Eglise et de l'Etat.

LA CONGREGATION DES CHARTREUX

La Congrégation des Chartreux par M. Claude Rajon, député de l'Isère, est une étude très documentée et fort intéressante qui constitue un témoignage particulièrement autorisé à l'heure actuelle.

C'est le rapport présenté à la Chambre au nom de la Commission des Congrégations. Il a pour objet de placer à côté de la légende plutôt que des légendes créées par les Chartreux, ou autour d'eux et si largement répandues, des faits précis et contrôlés.

Chacun voudra lire ce petit livre qui s'adresse à tous les esprits curieux, à tous les hommes de bonne foi soucieux d'exactitudes et de vérité.

La Congrégation des Chartreux par M. Claude Rajon, député de l'Isère (un vol. 154 pages, prix, 1 fr.) Edouard Cornély et Cie, éditeurs, 101, rue de Vaugirard, Paris).

TELLE ECRITURE ET TEL CARACTERE

La Petite Bibliothèque populaire, cette ravissante collection à 25 centimes le volume, qu'éditent les Publications Jules Rouff et Cie, 4, rue de la Vrillière, Paris (1er), marche de succès en succès.

Après *Les Secrets de la Beauté*, après *l'Histoire des Sociétés Secrètes*, dont on a dû faire d'urgence un deuxième tirage, le premier s'étant épuisé en quelques jours, voici aujourd'hui un livre dont tout le monde parlera. Il est de Paul Barde. Il est intitulé : *Telle écriture tel caractère*, et dévoile sous une forme lumineuse et accessible à tous ce que chacun de nous cherche à dissimuler si jalousement : *son véritable moi !...*

Plus de six cents figures ornent les cent pages de ce joli volume, et en comparant quelques lignes de l'écriture d'une personne avec ces exemples, on est de suite fixé sur ses qualités et ses défauts. Voilà donc un petit guide précieux pour les jeunes gens, les jeunes filles... et leurs parents ; et aussi pour les commerçants, les industriels, tous les gens dans les affaires, et enfin les curieux qui aiment tant à savoir ce qu'on tient le plus à leur cacher.

Pour 25 centimes on peut se le procurer chez tous les marchands de journaux et libraires, et pour 25 centimes en timbres-poste adressée aux Publications Jules Rouff et Cie, 4, rue de la Vrillière, Paris (1er), on le recevra franco.

LE MAQUIS DE L'AFFAIRE DREYFUS

Tel est le titre d'une très intéressante étude de M. Bernard Francfort, dans laquelle se trouvent classés, d'une façon claire et précise, les principaux incidents qui se sont greffés les uns sur les autres dans cette passionnante affaire, en passant devant toute espèce de juridictions successives et diverses.

L'enchevêtrement inextricable des pièces, des documents, des dépositions et des témoignages, rend l'étude de cette affaire extrêmement difficile et laborieuse. M. Bernard Francfort s'est efforcé de la rendre plus facile et plus claire et il est arrivé à établir un *Guide dans le Maquis de l'Affaire Dreyfus* (Un volume, 420 pages, prix 3 fr 50, Edouard Cornély et Cie, éditeurs, 101, rue de Vaugirard Paris), qui permet de suivre les épisodes émouvants du drame tragique qui va prochainement avoir son dénouement devant la cour de cassation.

Renseignements utiles

Destruction des vers dans les pots de fleurs

Dans les serres, les pots de fleurs sont souvent envahis par des vers de terre qui s'y sont glissés lors du séjour des pots au jardin. Outre que ce sont des animaux désagréables, ils nuisent encore au développement des plantes en rongeant les racines. Pour s'en débarrasser, et c'est nécessaire, il suffit d'arroser le pot avec de l'eau de farine de moutarde, une petite cuillerée par litre d'eau est la dose suffisante. Ce remède détruit les vers par l'action de la moutarde et, comme la proportion de celle-ci est très faible, elle ne fait aucun tort aux racines.

LA CUISINE

TARTINES AU FROMAGE

Pilez des jaunes d'œufs durs avec du fromage de gruyère et de parmesan râpé, ajoutez quelques gouttes d'huile d'olive ou un peu de beurre et étalez sur des tartines de pain rassis, sans croûte

Petite Correspondance

G. H. à Tourcoing. — Il faut pour cela vous adresser au bureau militaire à la Mairie.

Un lecteur d'Auchy-La-Bassée. — Tombola des Anciens brigadiers et caporaux.

Un lecteur assidu à Courrières. — Evidemment oui.

Un lecteur assidu. — Si on vous a laissé le délai de prévenance ordinaire, non.

M. S. et Mme M. à Fresnes. — Evidemment, non.

Aux Personnes

ATTEINTES DE

Maladies d'Estomac

d'intestin, migraines, névralgies, du diabète et de l'albuminerie

nous recommandons particulièrement la méthode, sans aucun médicament et sans régime à suivre, de

PAUL MAURIES

capitaine d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, lauréat de la Société nationale d'encouragement au bien, que vous pouvez vous procurer dans nos bureaux au prix de 2 francs, par poste 2 fr. 10.

C'est l'école des futurs centenaires.

Voici le texte d'une lettre que le capitaine Mauries recevait dernièrement :

« Votre méthode est infaillible, le nombre » de vos ressuscités augmente sans cesse. » Vous êtes réellement un bienfaiteur de l'hu» manité, je l'affirme sans crainte d'être dé» menti. Votre brochure est d'une valeur » incalculable pour celui qui a la volonté » de la suivre ».

Et le capitaine Mauries-possède des quantités d'attestations dans ce genre, louangeant ainsi sa méthode miraculeuse. Il est âgé de 70 ans, a expérimenté cette méthode sur lui-même avant de la recommander au public, et il donne ici sa parole de soldat que pendant onze années il n'a pas eu une visite de médecin.

MAIRES, ADJOINTS
Conseillers Municipaux

En vente dans nos bureaux

OUVRAGE INDISPENSABLE A TOUS LES

ÉLUS ET A TOUS LES ÉLECTEURS

LOI MUNICIPALE

du 5 Avril 1884

suivie de la circulaire adressée aux Préfets par le Ministre de l'Intérieur et des Instructions Ministérielles relatives à l'application de la Loi du 5 Avril 1884.

UN JOLI VOLUME in-18 de plus de 200 pages **1 fr. 25**

Franco, contre mandat ou timbres-poste . . . . **1 fr. 50**

Cet ouvrage contenant en entier la Loi sur l'organisation municipale, suivie de la Loi sur les Syndicats de Communes, et des circulaires interprétatives de la Loi, est nécessaire à tout citoyen qui veut discuter utilement les intérêts de sa commune.

Tous les renseignements donnés dans cet ouvrage sont des renseignements officiels.

INFORMATIONS
Commerciales & Financières

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHE DE PARIS

Cours de clôture du 27 juin

AVOINES. — Calmes. — Courant, 13.10 ; prochain, 13.50 ; juillet-août, 13.60 ; 4 dernier, 14.»».

SEIGLES. — Calmes. — Courant, 14.50 ; prochain, 14.»» ; juillet-août, 13 75 ; 4 dernier, 14.»».

BLÉS. — Calmes. — Courant, 19.80 ; prochain, 19.90 ; juillet-août, 19.95 ; 4 dernier, 20.50.

FARINES. — Soutenues. — Courant, 27.40 ; prochain, 27.75 ; juillet-août, 27.55 ; 4 dernier, 27.2.

LIN. — Calme — Courant, 42.50 ; prochain, 42.75 ; juillet-août, 42.75 ; 4 dernier, 43.25 ; 4 premier, 44.25.

SUCRES. — Calmes. — Courant, 27.37 ; prochain, 27.62 ; juillet-août, 27.75 ; 4 octobre, 29.»» ; 4 premier, 29.62

COLZA. —Calme. — Courant, 48.»» ; prochain, 48.»» ; juillet-août, 48.»» ; 4 dernier, 48.25 ; 4 premier, 49.25.

ALCOOLS. — Calmes — Courant, 42.75 ; prochain, 42.75 ; juillet-août, 42.50 ; 4 dernier, 37.»» ; 3 octobre, 36.»» ; 4 premier, 35.25 ; stock, 11.975.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 27 — On a coté, ce matin, en Bourse : 5 25 juillet ; 5 27 août ; 5 27 septembre ; 5 27 octobre ; 5 30 novembre ; 5 25 décembre ; 5 27 janvier ; 5 25 février ; 5 20 mars ; 5 22 avril ; 5 20 mai.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 5.000 kilos sur juillet à 5 25 ; 5.000 sur novembre à 5 27 ; 5.000 sur novembre à 5 30 ; 5.000 sur décembre à 5 25. — Total, 20.000 kilos.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

Paris, 27 juin 1904.

Les affaires sont généralement calmes en raison de la proximité de la liquidation et aussi à cause des nouvelles contradictoires venant de l'Extrême-Orient.

La Rente à 97.75 varie peu, mais reste en bonne orientation. L'Italien se tient bien à 104.35.

Les Fonds russes sont relativement soutenus, le 3 % à 75 et le Consolidé 4 % à 92.20 après 91.80.

Quelques réalisations de bénéfices facilement absorbées en Extérieure qui se consolide à 87.75. Le Portugais est bien tenu à 62.10.

Le Turc est un peu plus faible à 85.87. Par contre la Banque Ottomane est ferme à 589.

Bonne tenue des Etablissements de Crédit, la Banque de Paris à 1155, la Lyonnaise à 1182.

Les Chemins Français sont plus calmes et ne s'éloignent guère de leurs cours antérieurs. Le Nord cote 1745, l'Orléans 1410.

La Thomson est en avance à 692, par contre le Métropolitain est en recul à 529.

Le Rio s'alourdit à 1315 sur les avis de Londres. On estime que la production cuivre aux Etats-Unis, durant l'exercice en cours, sera deux fois plus grande qu'en 1903.

Les Mines d'Or sont lourdes, sur les dépêches contradictoires de Johannesburg publiées ces derniers jours.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 27 juin 1904.

Les affaires du Parquet sont peu suivies et l'ensemble du marché est généralement calme.

Les Tramways sont les valeurs les plus traitées, il se produit d'assez bonnes demandes ce qui ne laisse pas d'influencer favorablement les cours. Citons les Reims à 106, les Rotterdam à 126, les Dividende Bruxellois à 543.

Les affaires sont calmes en Sidérurgie, mais la tendance reste satisfaisante. Cockerill cote 1750. Ougrée fléchit un peu à 1947.

Les Charbonnages sont assez irréguliers. Citons toutefois la bonne tenue d'Horlooz à 1610 que nous avons recommandé. On recherche également Trieu-Kaisin à 860 qui distribuera, dit-on, un dividende de 50 fr.

Peu de changement en Zincs mais bonne tenue des Glaceries.

Aux Etrangères les Aciéries de Longwy continuent leur ascension à 1060. Dalhbusch se tient ferme à 1167.

BOURSE DE LILLE

Lille, 27 juin 1904.

Le marché charbonnier fait preuve de fermeté en absorbant facilement les quelques réalisations de bénéfices qui se sont présentées sur quelques titres. D'autres valeurs recherchées ne peuvent faire cotées faute d'offres ce qui laisse supposer qu'elles s'inscriront en plus-value à leur première cotation. La tendance reste satisfaisante.

Aniche conserve son bon courant d'affaires à 1300.

Anzin est plutôt calme à 5543. Les échanges sont suivis en Bruay à 673 sans tendance.

Béthune est demandé à 4350. Le 1/5 Carvin se tient calme à 370.

Clarence se retrouve à 339.

Courrières sans motif fléchit à 2940 auquel cours la valeur paraît recommandable d'autant que le coupon de 35 fr. se détache dans trois jours.

Crespin est plus hésitant à 115.25.

Douchy est soutenu à 1090.

Dourges s'échange couramment à 271. 25.

Escarpelle consolide sa dernière avance à 954.

Lens est en meilleure posture à 739.

Liévin faiblit un peu à 3789, l'arbitrage de cette dernière valeur contre des Meurchin et des Courrières semble toujours avantageux.

Marles 30 %, est beaucoup mieux à 2142, le 70 % reste demandé sans offres. On ne peut coter Meurchin pour le même motif.

Marly est sans entrain à 94.

Vicoigne est en bonne posture à 22500, le 20e devrait prendre à notre avis un peu d'élan.

Denain-Anzin est bien orienté à 1245.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse, et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au

RENSEIGNEMENT GENERAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Abonnement : 2 francs par an.

Demander un numéro spécimen gratuit.

BON PRIME pour nos LECTEURS

En échange de présent BON il sera remis à nos lecteurs un exemplaire de l'ouvrage bien connu : LA SANTÉ POUR TOUS du Docteur MADEUF accompagné d'un TRAITÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE de M. COMBAL au prix réduit de 2 fr. au lieu de 5 fr. Par la poste 2.60.

Le Gérant : *A.-I. Callamard*

Imprimerie-Librairie Lille-3e Section — Lille, 44, Rue de Béthune

Composé en écriture par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotype » Walter Behrens, 119, rue Réaumur, Paris.

Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 6 pages

NOTRE JOURNAL POUR RIEN

Nos lecteurs peuvent avoir **NOTRE JOURNAL POUR RIEN,** *et en outre, réaliser chaque mois* **UN BÉNÉFICE DE 4 Fr. 50.**

Pour atteindre ce double but, pour réaliser ce double bénéfice, il suffira à nos lecteurs de faire leurs achats avec nos **BONS-RABAIS REMBOURSABLES,** *chez les fournisseurs dont nous publions la liste chaque semaine.*

NOS BONS

BON-RABAIS REMBOURSABLE

BON de 5 Centimes

accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

1	2
3	4

BON-RABAIS REMBOURSABLE

BON de 10 Centimes

accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

BON-RABAIS REMBOURSABLE

BON de 5 Centimes

accepté à titre d'Escompte de 5 o/o chez tous les commerçants adhérents dont les noms sont publiés chaque semaine dans nos colonnes.

BOURSES
Paris, Bruxelles, Lille

du 27 Juin 1904

BOURSE DE PARIS
Fonds d'Etats

	Ouvert.	Clôture
3 0/0	97 77	97 75
3 0/0 amortissable	—	—
Italiens	104 40	104 35
Russe consolidé 4 0/0	91 90	92 20
Russe 3 0/0	74 90	75
Argentin 1896	84 85	84 80
Argentin 1900	—	—
Serbe	—	—
Brésil 4 1/2	93 30	93 30
Brésil 4 0/0	76 20	76 20
Est. Espagne 4 0/0	97 75	97 75
Portugais 3 0/0	62 15	64 40
Turc unifié	85 90	85 87

Etablissements de Crédit

Banque de France	—	—
Banq. Paris et Pays-Bas	1156	1135
Comptoir nat. d'Escompte	—	—
Crédit Foncier	—	—
Crédit Lyonnais	1122	1121
Société Générale	—	—
Banq. fr. Comm. et Ind.	—	—
Société franc. Mines d'Or	—	—
Robinson Banck	—	—
Banque Ottomane	588	588
Banque Imp. d'Autriche	—	—

Chemins de fer.—Transports. Actions

Est	—	—
P.-L.-M.	—	1312
Midi	—	—
Nord	—	1745
Orléans	—	1410
Ouest	—	—
Métropolitain	528	529
Omnibus	—	—
Wagons-Lits	315	315
Tractions	—	—
Thomson-Houston	687	692
Est-Parisien	—	—
Industrie Electrique	212	212
Lombards	—	—
Méridionaux Italiens	—	—
Nord-Espagne	165	166
Saragosse	280	279
Andalous	139	147

Valeurs Industrielles

Suez	4180	4180
Dynamite Centrale	—	—
Gaz Parisien	—	756
Métaux	—	—
Sels gemmes	—	—
Sosnowice	1490	1490
Tabacs Ottomans	—	—
Kertih	—	39 75
Briansk	268	268
Maliakano	—	—
Tharsis	—	4 0 0
Rio-Tinto	1314	1315
Laurium Grec	49	49

Valeurs Sud-Africaines

	Ouvert.	Clôture
Chartered	45	45 25
Cap Cooper	82 75	82 75
Goldfields	139	138 50
Rand Mines	192	192 50
East Rand	—	188 50
Ferreira	—	831
Goldenhuis Estate	—	140 50
Geny	66 75	67 25
Hanchaca	87 25	86 75
Mosambique	35 25	35 50
Rand Mines	260 50	264 50
Randfontein	—	76 75
Robinson Gold	—	343 —

Emprunts de Villes et Obligations

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Ville de Paris 1865 4 0/0	535 —	535 —
— 1869 3 0/0	441 75	441 75
— 1871 3 0/0	412 —	413 —
— 1875 4 0/0	489 50	490 —
— 1892 2 1/2	375 —	374 —
— 1898 2 0/0	413 —	413 —
— 1899 2 0/0	387 75	387 75
—Métro 1904 2 1/2	445 75	443 —
Amiens	118 —	—
Lyon	104 —	—
Marseille	104 50	106 —
Bordeaux	542 —	512 —
Lille 3 0/0	—	—
Crédit Foncier, bons 1887	—	—
— 1888	—	—
Communales 1879	474 —	478 —
— 1880	391 50	392 50
— 1886	398 50	399 50
— 1892	466 75	466 50
— 1899	481 50	484 —
Foncières 1879	504 —	503 —
— 1883	444 50	444 50
— 1895	471 50	471 50
— 1895	467 50	467 50
Ch. de fer Nord 3 0/0 an.	459 75	460 —
— 3 0/0 ao.	—	—
— 2 1/2	414 —	414 —
Est 3 0/0 ancien	450 —	450 —
— 3 0/0 nouveau	450 75	451 —
— 2 1/2 —	411 —	411 —
Ouest 3 0/0 ancien	448 25	448 75
— 3 0/0 nouveau	445 50	446 50
— 2 1/2 —	402 50	403 50
P.-L.-M. 3 0/0 ancien	450 —	449 50
— 3 0/0 nouveau	422 —	421 50
— 2 1/2 —	435 50	435 50
Orléans 3 0/0 ancien	448 50	448 —
— 3 0/0 nouveau	422 —	422 —
— 2 1/2 —	670 —	673 —
Rhône-Gueldres	450 —	—
Est Algérien	537 —	536 —
Ouest Algérien	430 —	434 —
Economique 3 0/0	422 —	429 50
Sud France 3 0/0	393 —	—
Andalous 3 0/0 1 reserie	250 —	253 25
— 3 0/0 2e série	318 —	325 —
Nord Esp. 3 0/0 1re hyp.	338 —	337 50
— 3 0/0 2e —	338 —	—
— 3 0/0 3e —	381 —	—
Saragosse 3 0/0 1re hyp.	374 —	—
— 3 0/0 3e —	374 50	384 —
Pampelune 3 0/0	233 —	234 —
Autrich. anc. 1re hyp.	446 —	442 50
— nouv. 1re hyp.	383 —	383 —
Lombards	381 —	381 —
Wagons-Lits	—	—
Suez 3 0/0	—	—
Panama 5 0/0	78 50	78 —
— 3 0/0	60 —	62 50
— 4 0/0	60 —	59 25
Panama 1er série	97 25	98 —
— 2e	90 25	89 —
— 3e	163 25	163 50

BOURSE DE BRUXELLES
Fonds d'Etat et Lots

	Précéd. Clôture	Cours du jour
Rente belge 0/0	99 60	99 70
Ville d'Anvers 1887	107 —	107 —
Ville de Bruxelles 1880	108 75	109 —
Ville de Cand 1896	92 25	92 25
Lots Congo	77 —	76 75

Métallurgie

Briansk	275 —	—
Cockeril	1755 —	1750 —
Ougrée	1935 —	1947 —
Sarrebrück	1000 —	—
Dnièprovienne	1765 —	1760 —
Métallurg. Russo-Belge	1625 —	1600 —

Zincs

Asturienne	1475 —	—
Néblida	1100 —	1100 —
Nouvelle-Montagne	280 —	—
Vieille-Montagne	1492 —	—
Silésie	1330 —	1330 —

Valeurs de Tractions

Tramways de Lille	—	—
Métropolitain	1495 —	1500 —
Parisiennes Electrique	—	—

Charbonnages

Anderlues	734 —	—
Bernissart	1400 —	1400 —
Bois-d'Avroy	602 —	600 50
Chevrolères à Deur	1217 —	1216 —
Dahlbusch	1167 —	1165 —
Espér. et Bonne-Fortune	740 —	740 —
Fontaine Lévêque	1070 —	1067 —
Gouffre	1000 —	1000 —
Grand-Bonsoms	895 —	900 —
Horloz	1610 —	1612 —
Houilières-Unies	297 —	295 —
Horinage Central	1040 —	—
Levant du Flénu	1270 —	—
Lariamont	1040 —	—
Noel Sart Culpart	1515 —	1500 —
Nord de Charleroi	1170 —	—
Patience Beaujonc	1290 —	1295 —
Produits au Flénu	1300 —	—
Réunis de Charleroi	—	1230 —
Sacré-Madame	1260 —	—
Trieu-Kaisin	842 —	864 —

BOURSE DE LILLE

Aniche	1300 —	12300 —
Anzin	5519 —	5545 —
Bully-Grenay	1250 —	—
Carvin	1520 —	—
Carvin 1/5	370 —	370 —
Clarence	340 —	339 —
Courrières	2950 —	2930 —
Crespin	125 —	125 —
Douchy	1095 —	1090 —
Dourges	270 —	271 —
Drocourt	3245 —	—
Escarpelle	955 —	954 —
Ferfay	1025 —	—
Flers	1400 —	—
Flines	358 —	—
Lens	740 —	739 —
Liévin	3804 —	3789 —
Loury	490 —	—
Marles 30 0/0	2135 —	2145 —
Marles 70 0/0	2340 —	—
Marly	94 —	94 —
Meurchin	2740 —	—
Ostricourt	1525 —	—
Thivencelles	868 —	—
Vicoigne (Nie)	1190 —	—
Denain-Anzin	1250 —	1245 —
Alfal	1254 —	—
Blanzy	1175 —	—
Aznvcourt	681 —	—

Transmis par MM. SCHNERB, FAVIER et Cie, Grande-Place 5, Lille.

FEUILLETON DU 29 JUIN. — N° 180

L'OR INFAME

par Charles MÉROUVEL

TROISIEME PARTIE

JOURS D'ÉPREUVES

XIV

Le messager

— Mines d'or, mines d'or !

Et les renards, les loups-cerviers, les lions, les tigres à face humaine, les bêtes de proie de toute sorte, accouraient prêts à la curée, et aiguisant leurs crocs pour le monstrueux festin de richesse dont l'odeur leur plissait le mufle dans une contraction de plaisir et de rapacité.

Jacquet et le comte purent tout voir, tout examiner, et au milieu de cette foule d'esclaves, de maîtres et de valets, d'ouvriers et d'ingénieurs venus des quatre coins de la vieille Europe pour exploiter ce grand pays presque vierge encore des viols de la science et de l'industrie d'un monde usé, ils regardaient passer, fiers et hautains sur leurs chevaux, les pasteurs maîtres de ce sol convoqués par leur bravoure et arrosé de leur sang, dont la face hâlée se couvrait d'une ombre en pensant à l'avenir.

L'or ne les attirait pas, eux !

Ce qu'ils aimaient, c'était la vie libre, dans les grands espaces, avec leurs familles et leurs troupeaux, malgré les dangers qu'ils méprisaient, et qu'ils avaient tant de fois affrontés.

La nuit venue, ils rentrèrent à l'auberge d'Anne-Marie.

Aux yeux de Jacquet, ignorant tout de sa liaison ancienne avec le baron Claude, elle n'était que Mme Piourec, la veuve du pauvre ouvrier qu'elle avait épousé et dont elle portait le nom.

Il n'en était pas moins frappé de la dignité de cette femme, de sa tenue sévère et de l'expression grave et triste de son visage, si affable cependant pour ceux qui la servaient comme pour ses hôtes.

Du reste, au milieu de la confusion des langues qu'on parlait autour de lui et dont il n'entendait qu'un bourdonnement confus, il lui était impossible de se rendre compte exactement de la situation.

Mais il sentait qu'entre la mère et la fille il n'y avait jamais le moindre désaccord et qu'à elles deux elles semblaient n'avoir qu'une âme et qu'un cœur.

Il comprenait aussi qu'elles conservaient le culte de celui qu'elles avaient perdu, qui avait été leur guide, leur soutien, qui les avait aimées uniquement et qui avait travaillé pour elles jusqu'à la mort.

Et comme un jour, seul avec Anne-Marie devenue son amie de cœur, le comte lui demandait en désignant Suzanne d'un regard :

— Vraiment, elle ne sait rien ?... la mère ne répondit qu'un seul mot :

— Rien !

— Pas même un doute ?

— Non !

Et au fait, pourquoi eût-elle troublé l'âme de cette enfant avec le récit de sa faiblesse ?

Pourquoi l'eût-elle amenée à douter peut-être de la tendresse si vraie de l'honnête homme, si vaillant et si bon, qui par amour pour la mère avait adopté la fille et les avait entourées l'une et l'autre d'une si vive et si complète affection ?

Pourquoi lui eût-elle inspiré la haine de celui qui les avait abandonnées et dont elle n'avait jamais prononcé le nom, même devant son ami, le comte d'Annebault, réduit à de simples suppositions.

Lorsqu'elle aperçut les deux promeneurs qui rentraient, elle alla au-devant d'eux.

Le comte dit aussitôt :

— Et Blanche ?

— Elle restera enfermée chez elle jusqu'à l'heure du concert. Elle se trouve mieux. Ma fille est auprès d'elle.

— Elles s'aiment ? demanda Jacquet.

— Comme deux sœurs.

L'heure du dîner sonna.

L'immense auberge était dans un état d'effervescence extraordinaire.

Les cuisines flambaient.

D'un bout à l'autre du rez-de-chaussée et dans les communs, il y avait un va-et-vient incessant de domestiques, de servantes, de clients et de voyageurs.

Le seul endroit à peu près tranquille de la maison était la salle à manger où la patronne recevait ses amis.

Déjà James Kingdon et le vicomte Adhémar de Bussac s'y trouvaient ensemble.

Le Gascon était triste.

Il dit à Jacques d'Annebault :

— Cette pauvre Blanche est bien changée !

— En effet.

— Elle a tort de jouer ce soir.

— C'est elle qui l'a voulu. Les soins qu'on lui donnera vont la remettre. Ce n'est qu'une fatigue...

— Espérons-le.

Le dîner fut presque silencieux.

La présence de la jeune fille et de miss Maud manquait aux convives de la Breton